
FICHES THÉMATIQUES

Les étrangers en France

5.1 Caractéristiques des touristes non résidents

Avec 82 millions d'arrivées de **touristes non résidents** en 2007, la France reste la première destination touristique mondiale devant l'Espagne et les États-Unis. Ce volume a augmenté de 3,8 % par rapport à l'année 2006. Ce chiffre est toutefois à relativiser, puisqu'au plan des recettes, avec 39 milliards d'euros en 2007, la France n'arrive qu'en troisième position derrière les États-Unis et l'Espagne. Nos visiteurs sont principalement européens : 87 % des arrivées en 2007. Il s'agit majoritairement de nos plus proches voisins puisque 4 arrivées sur 5 proviennent des pays limitrophes. Trois pays fournissent à eux seuls près de la moitié des arrivées de touristes étrangers en France en 2007 : le Royaume-Uni, avec 15 millions d'arrivées (soit 18 % du total), l'Allemagne (16 %) et la Belgique (11 %). Viennent ensuite les Italiens, les Néerlandais, les Espagnols et les Suisses. S'ils sont les plus nombreux, les touristes européens séjournent en moyenne un peu moins de 6 nuitées en France. Cette durée de **séjour** relativement courte est due au grand nombre de courts séjours des touristes européens qui viennent facilement pour un week-end en France ou un simple transit. En règle générale, plus les pays de résidence des touristes sont éloignés de la France, plus la durée moyenne de séjour sur le territoire français est importante. La fréquentation américaine a progressé jusqu'en 2000 ; elle a reculé en 2001 avec les

attentats du 11 septembre, puis en 2003 avec la guerre d'Irak. Elle reprend depuis 2004 jusqu'en octobre 2007 ; puis en raison de la faiblesse du dollar par rapport à l'euro, le nombre de touristes américains diminue. Néanmoins, les arrivées en provenance du continent américain (Canada, États-Unis, Amérique du Sud) sont équivalentes à celles de l'Espagne. Venus de plus loin, les touristes américains séjournent plus longtemps que les Européens : 8 nuitées en moyenne. Parmi les touristes originaires d'Asie, les Japonais sont venus un peu moins nombreux en 2007, alors que la fréquentation chinoise se maintenait. Si l'importance de l'Afrique est faible en termes d'arrivées de touristes non résidents (2 % du total), les touristes africains ont la plus longue durée de séjour : 12 jours en moyenne. Particularité de l'année 2007, la Coupe du monde de rugby a dopé les arrivées de certaines clientèles plus rares comme les Australiens ou les Sud-Africains.

Enfin, le nombre d'**excursionnistes**, qui viennent en France sans y séjournier, ne cesse de progresser. Il est passé de 86 millions en 1996 à 114 millions d'arrivées en 2007, soit une augmentation de 33 % en 11 ans. Il s'agit évidemment à 96 % de visiteurs européens, venant essentiellement des pays limitrophes. Les recettes dues aux excursionnistes sont de 5 milliards d'euros en 2007. ■

Définitions

Touriste non résident : voyageur résidant dans un autre pays et passant au moins une nuit en France. L'enquête sur les visiteurs de l'étranger (EVE) réalisée par TNS-Sofres pour la direction du Tourisme permet de suivre l'évolution des comportements touristiques de la clientèle non résidente. Cette enquête est réalisée en continu auprès des touristes non résidents, à leur sortie du territoire.

Séjour : la notion de séjour est associée à l'arrivée d'une personne dans un lieu pour au moins une nuit. Le court séjour comporte de 1 à 3 nuitées et le long séjour, 4 nuitées ou plus.

Excursionniste : voyageur effectuant l'aller et le retour dans la même journée.

Pour en savoir plus

- « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>.
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.

Caractéristiques des touristes non résidents 5.1

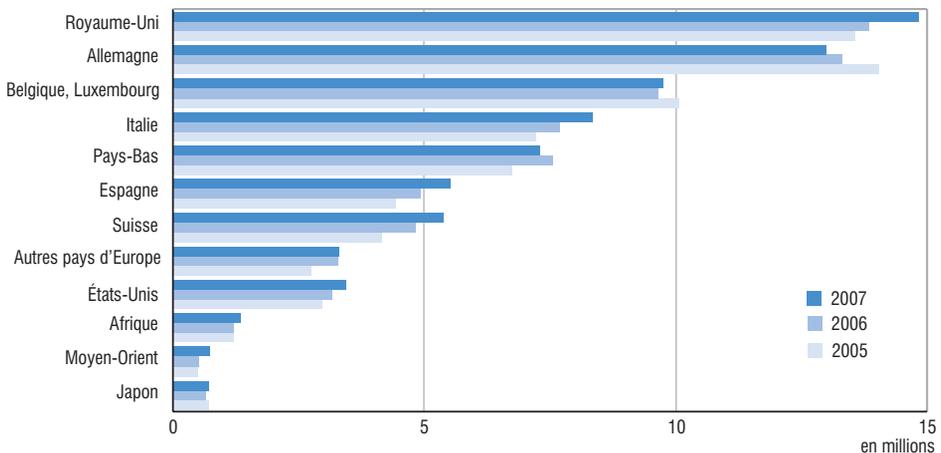
1. Arrivées par pays de résidence

	2005	2006	2007	Évolution 2006-2007	Part des arrivées en 2007	Durée moyenne de séjour en 2007
	(milliers)	(milliers)	(milliers)	(%)	(%)	(nuitées)
Monde	75 909	78 853	81 869	3,8	100,0	6,1
Europe	66 230	68 592	70 917	3,4	86,6	5,8
Royaume- Uni	13 559	13 850	14 837	7,1	18,1	5,8
Allemagne	14 033	13 309	12 982	-2,5	15,9	6,1
Belgique, Luxembourg	10 063	9 660	9 749	0,9	11,9	5,3
Italie	7 214	7 682	8 347	8,7	10,2	5,2
Pays-Bas	6 743	7 554	7 299	-3,4	8,9	7,4
Espagne	4 453	4 942	5 526	11,8	6,7	4,8
Suisse	4 165	4 832	5 373	11,2	6,6	5,1
Portugal	733	822	730	-11,2	0,9	6,7
Danemark	686	741	783	5,7	1,0	6,3
Irlande	664	713	792	11,1	1,0	7,8
Suède	586	645	711	10,3	0,9	5,4
Autriche	575	568	480	-15,5	0,6	5,9
Autres pays de l'UE ¹	1 913	2 141	2 243	4,7	2,7	6,4
Autres pays d'Europe (hors UE)	844	1 132	1 065	-5,9	1,3	6,3
Amérique	5 033	5 399	5 854	8,4	7,1	7,7
États-Unis	2 977	3 178	3 460	8,9	4,2	7,1
Canada	722	935	921	-1,5	1,1	9,7
Autre Amérique	1 334	1 286	1 473	14,5	1,8	7,7
Asie de l'Est – Océanie	2 937	3 116	3 009	-3,4	3,7	6,6
Japon	707	671	716	6,7	0,9	5,2
Autres Asie, Océanie	2 230	2 444	2 293	-6,2	2,8	7,0
Moyen-Orient	499	524	738	40,9	0,9	8,5
Afrique	1 210	1 222	1 351	10,5	1,7	11,6

1. Y compris Bulgarie et Roumanie.

Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

2. Évolution des arrivées des touristes selon leur pays de résidence



Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

5.2 Volume, durée et motifs des déplacements

La France enregistre 82 millions d'arrivées de **touristes non résidents** en 2007. Parmi ces arrivées, 14 millions (17 %) ont pour destination finale un autre pays que la France ; ainsi, la France ne constitue la destination réelle que de 68 millions d'arrivées de touristes non-résidents. Hormis les 17 % en transit, les touristes non résidents séjournent en France essentiellement pour motif personnel (72 %), et plus rarement pour motif professionnel (11 %).

En 2007, 45 % des touristes n'effectuent qu'un court **séjour** de 1 à 3 nuits ; 47 % restent entre 4 et 14 nuits, la plus grosse part revenant aux séjours d'environ une semaine, puisque 31 % des touristes restent de 4 à 7 nuits en France. Seulement 8 % des arrivées donnent lieu à de longs séjours de plus de deux semaines (dont près de 2 % d'un mois ou plus). Depuis quelques années, les touristes étrangers ont tendance à raccourcir la durée de leurs séjours personnels : cette durée moyenne est passée de 7,4 nuits en 1996 à 6 nuits en 2007.

Quelle que soit la durée du séjour, les deuxième et troisième trimestres sont les plus attractifs de l'année. À eux deux, ils concentrent entre 59 % des courts séjours (une à trois

nuits) et 81 % des séjours de plus de deux semaines. Ces deuxième et troisième trimestres sont également les plus prisés des touristes non résidents pour leurs séjours à motif personnel : vacances, loisirs, visite à des amis, tourisme culturel, etc. En effet, la période s'étendant d'avril à septembre concentre les deux tiers des arrivées de touristes en transit ou en séjour personnel. Le troisième trimestre rassemble à lui seul la moitié des séjours supérieurs à une semaine. Par contre, les arrivées pour motif professionnel se concentrent plutôt sur le premier et le dernier trimestres de l'année : elles diminuent à partir du mois d'avril, jusqu'à la fin du mois d'août.

De par sa position de carrefour géographique en Europe, la France constitue souvent une destination de transit pour ses voisins d'Europe du Nord qui se rendent en Italie ou dans la péninsule ibérique. En effet, parmi les 114 millions d'excursionnistes (ou visiteurs à la journée) non résidents comptabilisés en 2007, les deux tiers ne font que transiter par la France tandis que 18 % effectuent un aller et retour dans la journée pour motif professionnel et 15 % pour motif personnel. La quasi-totalité d'entre eux (95 %) viennent des pays limitrophes de la France. ■

Définitions

Voir les définitions de la fiche 5.1.

Pour en savoir plus

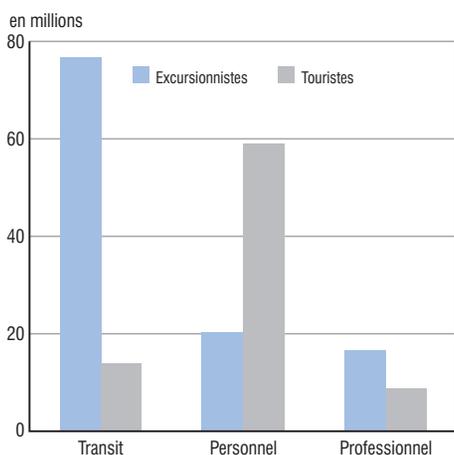
- « Chiffres clés du tourisme », édition 2008, direction du Tourisme.
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.
- « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>.

1. Répartition des arrivées de visiteurs non résidents selon le motif

	Touristes			Excursionnistes		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Ensemble des arrivées (en millions)	75,9	78,9	81,9	113,7	119,4	114,0
Transit (en %)	17,6	17,6	17,2	65,0	70,4	67,4
Motif personnel (en %)	70,4	70,9	72,2	19,4	15,7	17,9
Motif professionnel (en %)	12,0	11,5	10,6	15,6	13,9	14,7

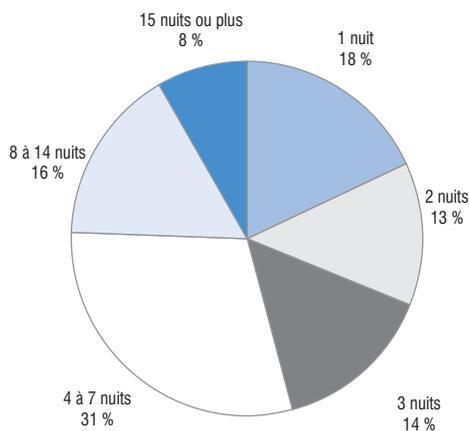
Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

2. Répartition des arrivées selon le motif



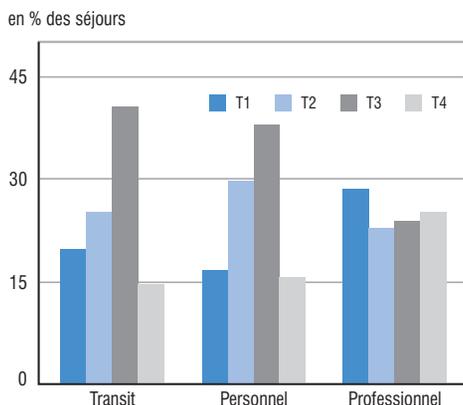
Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

3. Durée de séjour des touristes non résidents



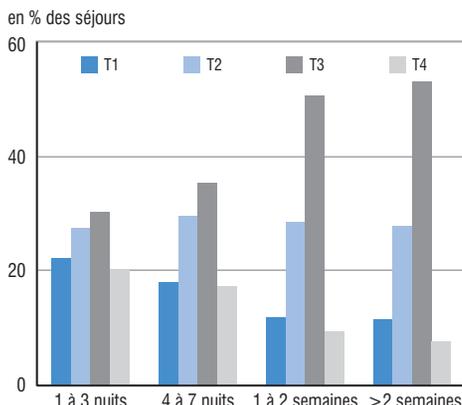
Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

4. Saisonnalité des arrivées de touristes selon le motif



Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

5. Durée de séjour des touristes selon le trimestre



Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

5.3 Modes d'hébergement et de transport

En 2007, les touristes non résidents effectuent 73 % de leurs nuitées en **hébergement marchand** : hôtel, camping, résidence de tourisme, village de vacances, location de meublé, gîte ou chambre d'hôtes. Seules 27 % des nuitées ont eu lieu en **hébergement non marchand** : résidence secondaire, famille, amis.

Les touristes non résidents voyageant en France pour motif personnel réalisent 82 % des nuitées marchandes étrangères, viennent ensuite les touristes d'affaires avec 11 % des nuitées marchandes, puis les voyageurs en transit pour le reste. L'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique et le Luxembourg représentent à eux seuls 44 % de l'ensemble des nuitées en hébergement marchand en 2007. L'hébergement marchand est surtout représenté par l'hôtellerie et l'hébergement non marchand par les résidences secondaires, la famille ou les amis. Les nuitées à l'hôtel représentent 54 % des nuitées effectuées en hébergement marchand, tandis que les nuitées dans une résidence secondaire ou chez la famille ou les amis représentent 91 % de celles effectuées en hébergement non marchand. Ce phénomène est dû en partie à l'importance croissante du nombre de résidences secondaires possédées par les Européens en France.

Les types d'hébergement fréquentés sont très différents selon la nationalité des touristes non résidents. Parmi les touristes étrangers, ceux qui viennent de loin comme les Japonais, fréquentent plutôt l'hôtellerie. En

revanche, les touristes européens se répartissent dans tous les types d'hébergement. Les Néerlandais privilégient les campings tandis que nombre de Britanniques se rendent dans leur résidence secondaire. D'autres, comme les Portugais réalisent 56 % de leurs nuitées en hébergement non marchand grâce à une importante diaspora familiale en France, y compris pour leurs séjours à motif professionnel. Même constat pour nombre de touristes originaires d'Afrique, dont la moitié des nuitées ont lieu en hébergement non marchand.

Excursionnistes comme touristes entrent très majoritairement en France par la route : c'est en effet le cas pour 91 % des excursionnistes et 60 % des touristes. Un peu plus de 20 % de touristes prennent l'avion, 10 % le bateau ou le *Shuttle* et seulement 6 % arrivent par le rail. La voiture est le moyen de transport le plus utilisé par les touristes venant des pays limitrophes de la France. Les Européens qui ne résident pas dans un pays limitrophe de la France viennent pour 40 % d'entre eux par la route et pour 55 % en avion. Évidemment, l'avion domine très largement sur tout autre mode de transport pour les touristes provenant d'origine plus lointaine. Le train occupe une assez faible part dans les arrivées étrangères, quelle que soit la zone de résidence ; les touristes originaires d'autres continents qui l'utilisent pour venir en France, arrivent en fait en avion d'un autre pays d'Europe. Enfin, le bateau est le mode de transport le moins fréquent. ■

Définitions

Hébergement marchand : hôtel, camping, résidence de tourisme, village de vacances, gîte, ...

Hébergement non marchand : hébergement dans la famille, chez des amis, dans une résidence secondaire du foyer, ou tout autre lieu gratuit.

Pour en savoir plus

- « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « 79 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2006 », *Tourisme Infos Stat* n° 2007-2, mai 2007.
- « Les touristes étrangers dans l'hôtellerie en 2005 », *Tourisme Infos Stat* n° 2006-13, novembre 2006.

1. Séjours des non-résidents selon le mode d'hébergement

en millions

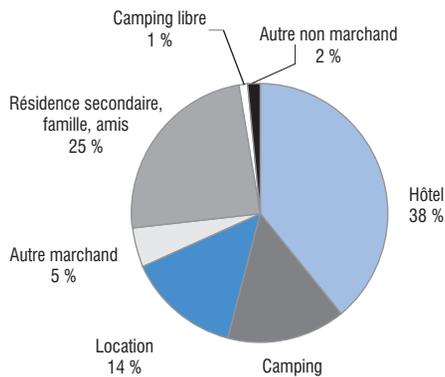
	2005	2006	2007
Hébergement marchand	60,1	63,4	65,2
Hôtel et hébergements collectifs ¹	45,1	48,4	49,3
Camping	8,0	7,9	8,2
Location	7,0	7,2	7,4
Autre hébergement marchand	3,5	3,3	3,8
Hébergement non marchand	19,6	19,0	20,4
Résidence secondaire, famille, amis	16,5	16,1	17,4
Camping libre	0,6	0,9	1,0
Autre hébergement gratuit	1,3	1,2	1,0
Aucun hébergement	1,3	1,1	1,2

1. Villages de vacances, résidences de tourisme...

Note : un touriste peut loger dans différents modes d'hébergement pendant le même séjour.

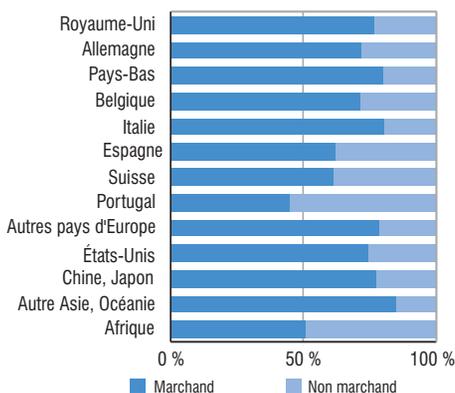
Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE.

2. Nuitées des non-résidents selon le mode d'hébergement



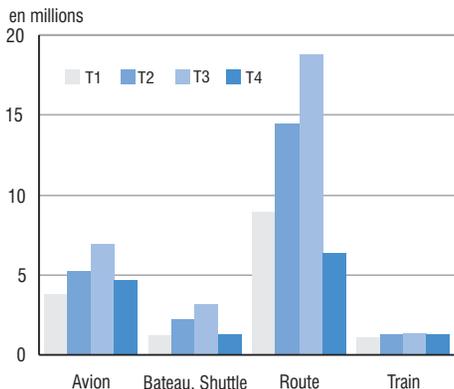
Source : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

3. Type d'hébergement selon le pays de résidence



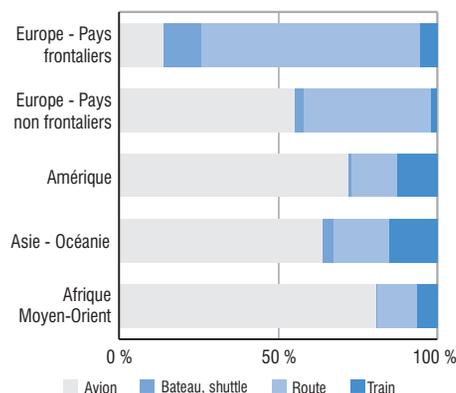
Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

4. Arrivées de touristes par trimestre selon le mode de transport



Source : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

5. Répartition des arrivées de touristes par mode de transport et zone de résidence



Source : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

5.4 Activités pratiquées par les non-résidents

En 2007, 94 % des séjours personnels des touristes non résidents et 95 % des visites des excursionnistes hors transit donnent lieu à la pratique d'une activité spécifique. En raison de la brièveté de leur passage en France, 90 % des excursionnistes qui déclarent pratiquer une activité n'en ont qu'une seule. 40 % d'entre eux sont venus pour raison professionnelle en 2007 et n'ont pratiquement rien fait d'autre. Parmi les excursionnistes venus pour motif personnel, 47 % déclarent avoir fait des achats, 33 % sont venus pour un motif de loisir ou d'agrément et 22 % pour du tourisme culturel.

Parmi les touristes non résidents venus en France pour motif personnel, la quasi-totalité (83 %) déclare avoir des activités de « vacances, loisirs, agrément ». Parmi les autres activités citées, les plus importantes sont le tourisme culturel (29 %) et le shopping (16 %) ; viennent ensuite les activités sportives et les parcs de loisirs, avec en particulier *Disneyland Paris*.

17 % des touristes non résidents se rendent en France pour un motif professionnel. Si 64 % d'entre eux viennent pour « affaires » et 28 % pour participer à un congrès, une foire ou un salon, 36 % déclarent pratiquer une autre activité. Il s'agit essentiellement de tourisme d'agrément, de tourisme culturel et de shopping.

Les activités pratiquées par les touristes non résidents diffèrent selon les saisons. Les trimestres d'hiver (premier et quatrième trimestres) sont plus propices aux séjours professionnels tandis que les « vacances et

loisirs » dominent pendant l'été. La part du tourisme culturel est assez constante, de 24 à 28 % selon les trimestres. La part du shopping parmi les activités connaît un bond au dernier trimestre en raison des fêtes de fin d'année, tandis que les activités sportives culminent au premier trimestre grâce aux sports d'hiver, les massifs alpins et pyrénéens attirant nombre d'étrangers.

Les touristes allemands pratiquent en priorité un tourisme culturel (38 %), puis le shopping (17 %). Ils sont également très amateurs d'activités sportives. Les touristes britanniques sont les plus nombreux à pratiquer des sports d'hiver lorsqu'ils viennent en France pour raisons personnelles (15 % de ceux venus au premier trimestre 2007) ; on retrouve d'ailleurs cette caractéristique chez les Belges et les Néerlandais. Comme les Allemands, les Italiens privilégient la culture (34 %) et le shopping (19 %). Quant aux Espagnols et aux Portugais, ils affectionnent les parcs de loisirs ; l'importance de la diaspora portugaise en Val-de-Marne et Seine-et-Marne où est implanté le parc *Eurodisney* n'y est pas étrangère.

Parmi les touristes non européens, les Japonais sont les champions du tourisme culturel (pratiqué par 60 % d'entre eux) et du shopping (54 %), et lorsqu'ils viennent pour affaires, 18 % d'entre eux déclarent faire des achats. Les Américains présentent les mêmes caractéristiques que les Japonais. Enfin, les touristes originaires du Moyen-Orient privilégient le shopping (32 %) avant même le tourisme culturel. ■

Pour en savoir plus

- « Le tourisme international en France en 2007 », *Tourisme Infos Stat* n° 2008-5, juin 2008, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.

Activités pratiquées par les non-résidents 5.4

1. Activités pratiquées par les touristes non résidents

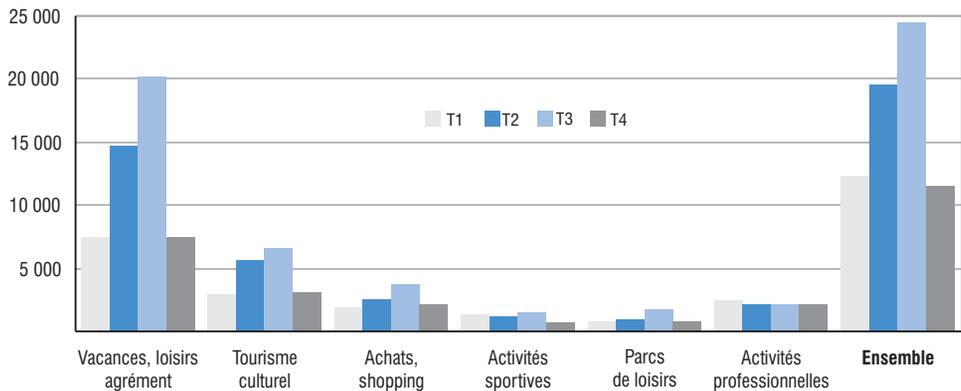
pour 100 séjours

	Touristes		Excursionnistes	
	Motif personnel	Motif professionnel	Motif personnel	Motif professionnel
Au moins une activité pratiquée	93,9	96,8	92,5	98,8
Vacances, loisirs, agrément	83,0	11,8	32,6	1,2
Tourisme culturel	28,9	12,8	21,9	2,3
Achats, shopping	16,3	8,8	47,0	1,4
Activités sportives	7,4	4,2	4,9	0,7
Parcs de loisirs	6,9	1,9	3,1	0,0
Activités professionnelles	1,7	89,3	4,7	96,3
Autres	10,4	8,0	6,0	1,0
Nombre d'activités pratiquées	154,6	136,7	120,1	102,9

Lecture : sur 100 séjours de touristes venus en France pour motif personnel, 16,3 sont des séjours de touristes ayant fait du shopping. Le total est supérieur à 100 % car plusieurs activités peuvent être pratiquées au cours d'un même séjour.

Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

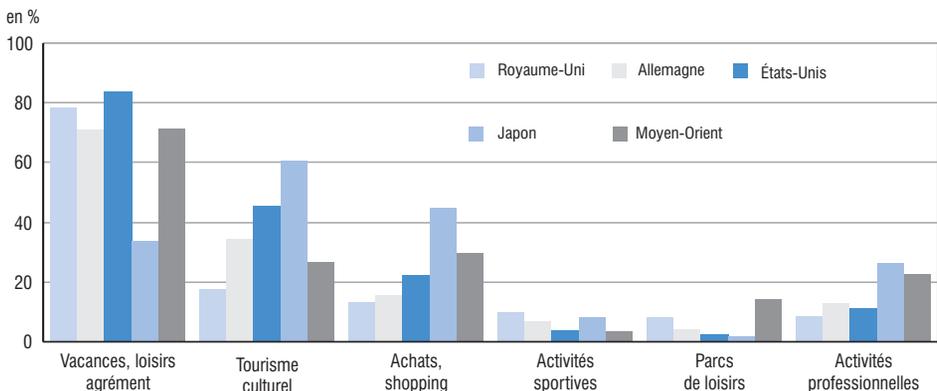
2. Nombre de séjours de touristes par trimestre et par activité



Note : un touriste peut pratiquer plusieurs activités.

Sources : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

3. Activités des touristes hors transit selon leur zone de résidence



Note : un touriste peut pratiquer plusieurs activités.

Source : direction du Tourisme / TNS-Sofres, EVE 2007.

5.5 Recettes du tourisme des étrangers

En 2007, les **touristes et excursionnistes non résidents** dépensent 39,6 milliards d'euros à l'occasion de leurs séjours sur le territoire français, ce qui classe la France au troisième rang mondial derrière les États-Unis et l'Espagne. Les recettes du tourisme ont connu un essor important au cours des trente dernières années. Entre 1970 et 1992, elles sont passées de 1,1 à 20,3 milliards d'euros, soit une augmentation moyenne de 15 % par an. La récession européenne de 1993 et la vague d'attentats dans les métros parisiens en 1995 ont entraîné ensuite une stagnation des dépenses des touristes étrangers. De 1996 à 2000, les recettes ont à nouveau progressé à un rythme soutenu (11 % par an). En 2001, les recettes américaines, japonaises et moyen-orientales du dernier trimestre ont été affectées par les événements du 11 septembre, mais l'augmentation des recettes européennes a permis de compenser cette baisse. En 2002, la fréquentation des clientèles long-courrier ne s'est pas redressée et la seule hausse de la fréquentation européenne a fait progresser les recettes. En 2003, pour la première fois depuis 1985, les recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements ont diminué de 5,4 % à cause de la guerre en Irak et de l'épidémie de SRAS.

Depuis 2006, les recettes touristiques ont repris leur croissance, mais à un rythme moins élevé. Les dépenses des clientèles non européennes augmentent lentement ; les dépenses de certains pays européens (Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, nouveaux entrants de l'Union européenne) sont

également en hausse. En revanche, les recettes de deux pays importants (Allemagne et Belgique) stagnent. En 2007, les dépenses des touristes européens constituent 81 % **des recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements**. Le Royaume-Uni constitue la première clientèle touristique de la France avec à lui seul 18 % des arrivées et 15,7 % des recettes touristiques. L'Allemagne est presque au même niveau avec 16 % des arrivées et 15,8 % des recettes. Viennent ensuite l'union Belgique-Luxembourg (12 % des recettes) puis l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et l'Espagne. L'ensemble de ces huit pays représente près des trois quarts du total des recettes touristiques de la France.

Les États-Unis constituent la première clientèle non européenne de la France, avec 4 % des arrivées mais plus de 5 % des recettes car ils séjournent plus longtemps. Ils sont suivis par le Canada, puis le Japon. Au total, les touristes originaires du continent américain (Canada, États-Unis et Amérique du Sud) ont un poids inférieur à celui de la Belgique. Les touristes originaires d'Asie (Moyen-Orient inclus) et d'Océanie représentent quant à eux près de 6 % des recettes touristiques de la France.

Les recettes procurées par les excursionnistes s'élèvent à 5,4 milliards d'euros en 2007. La plupart des excursionnistes viennent des pays limitrophes de la France : 28 % des excursionnistes résident en Belgique, Luxembourg, 22 % en Allemagne et 18 % en Suisse. Au total, les deux tiers des recettes dues aux excursionnistes viennent de l'un de ces 4 pays contre seulement 20 % pour les pays du Sud (Italie et Espagne). ■

Définitions

Excursionniste : voyageur effectuant l'aller et le retour dans la même journée.

Touriste non résident : voyageur résidant dans un autre pays et passant au moins une nuit en France.

Recettes de la ligne « voyages » de la balance des paiements : dépenses en France des non-résidents effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion de voyages touristiques ou de voyages d'affaires. Elles comprennent également les frais engagés au titre des services personnels acquis auprès de résidents (santé, scolarité, etc.).

Pour en savoir plus

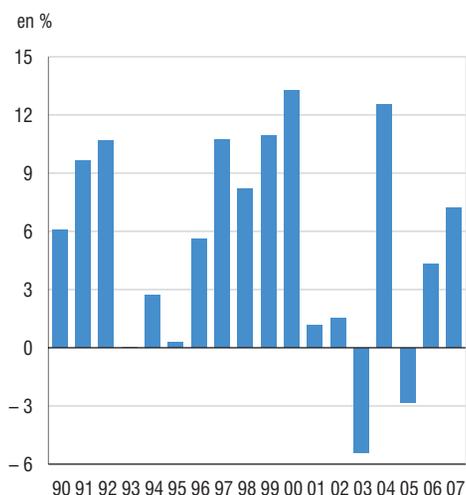
- « La balance des paiements et la position extérieure de la France, rapport annuel 2007 », Banque de France, consultable sur <http://www.banque-france.fr>
- « Mémento du tourisme 2008 », direction du Tourisme, septembre 2008.

1. Recettes du poste « voyages » de la balance des paiements de la France

	2004	2005	2006	2007	Part des recettes en 2007 (%)
	(millions d'euros)				
MONDE	36 409	35 385	36 912	39 598	100,0
Europe	30 915	29 500	30 661	32 066	81,0
Allemagne	6 632	6 087	5 868	6 244	15,8
Royaume-Uni	5 888	5 882	5 963	6 211	15,7
Belgique - Luxembourg	5 288	4 894	5 083	4 691	11,8
Italie	3 047	2 887	3 027	3 335	8,4
Pays-Bas	2 570	2 782	3 176	3 243	8,2
Suisse	3 247	2 474	2 549	2 875	7,3
Espagne	1 705	1 793	2 102	2 346	5,9
Irlande	318	328	316	426	1,1
Danemark	273	342	338	346	0,9
Suède	246	241	259	267	0,7
Portugal	314	293	315	266	0,7
Autriche	251	298	286	244	0,6
Autres UE 27	515	594	709	682	1,7
Autres Europe	623	604	670	889	2,2
Amérique	2 786	3 030	3 290	3 974	10,0
États-Unis	1 771	1 854	1 910	2 030	5,1
Canada	335	467	608	645	1,6
Autre Amérique	679	709	771	1 298	3,3
Asie de l'Est - Océanie	1 351	1 511	1 658	1 818	4,6
Japon	316	362	359	344	0,9
Autre Asie, Océanie	1 036	1 149	1 299	1 474	3,7
Moyen-Orient	371	389	334	531	1,3
Afrique	987	955	970	1 210	3,1

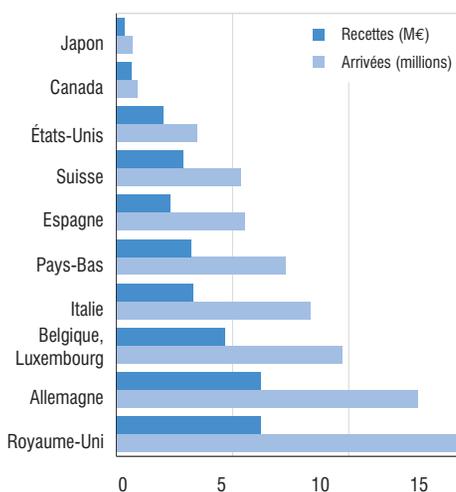
Sources : Banque de France ; direction du Tourisme ; TNS-Sofres, EVE 2007.

2. Évolution annuelle des recettes du poste « voyages »



Sources : Banque de France ; direction du Tourisme.

3. Arrivées et recettes des 10 principaux clients de la France en 2007



Source : Banque de France ; direction du Tourisme.

5.6 Touristes étrangers dans les hôtels

L'année 2007 marque un retour très net de la clientèle européenne, qui représente les trois quarts des nuitées étrangères ; ses séjours progressent de 2,4 % par rapport à 2006, et ses **nuitées** de 4 %, ce qui traduit un léger allongement de la durée moyenne de séjour.

Le Royaume-Uni occupe toujours la première place parmi les clientèles étrangères, avec 22 % des nuitées étrangères en 2007. Les Britanniques privilégient la **fréquentation des hôtels** de moyenne gamme (2 et 3 étoiles) et viennent tout au long de l'année. Après l'Île-de-France (43 % de leurs nuitées en 2007), ils privilégient les régions Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca) et Rhône-Alpes ainsi que la Normandie.

Après une chute record de 26 % des nuitées américaines en 2003 due au début de la guerre en Irak, la fréquentation des touristes américains a nettement repris et les États-Unis retrouvent en 2007 leur deuxième place parmi les clientèles étrangères de l'hôtellerie. Les États-Unis représentent la deuxième clientèle étrangère de l'hôtellerie en termes de nuitées (9,6 %), mais la première en termes de recettes car les touristes américains privilégient l'hôtellerie haut de gamme. Leur fréquentation est concentrée à 69 % sur l'Île-de-France (dont les départements de Paris et de la Seine-et-Marne, où se trouve *Eurodisney*), puis sur la Côte d'Azur (12 %).

La troisième clientèle est italienne (9,6 % des nuitées), avec des nuitées très concentrées sur le mois d'août et dans les régions méditerranéennes : Paca, Midi-Pyrénées (avec

Lourdes notamment) et surtout la Corse, où les Italiens représentent à eux seuls le tiers de la fréquentation étrangère.

Les Allemands ont reculé au quatrième rang des clientèles étrangères, avec 9,3 % des nuitées ; ils viennent surtout en mai-juin et en septembre-octobre, dans des hôtels de moyenne gamme. Leurs régions favorites sont l'Île-de-France, la région Paca, l'Alsace (11,5 % des nuitées) et Rhône-Alpes. Les autres clientèles européennes importantes sont espagnoles (8,6 % des nuitées), belges (7,3 %), néerlandaises (4,9 %) suisses (3,4 %) et russes (1,8 % en 2007 contre 0,8 % en 1999).

En 2007, les hôtels français voient revenir les touristes en provenance du Japon et des pays du Moyen-Orient. L'hôtellerie haut de gamme avait beaucoup souffert en 2003 de la désaffection de ces clientèles à fort pouvoir d'achat, qui représentent 20 % des nuitées des hôtels 4 étoiles : depuis 2003, elle s'est nettement redressée et affiche pour la quatrième année consécutive la meilleure progression de taux d'occupation de toutes les catégories d'hôtels. Comme les Américains, les touristes japonais fréquentent l'hôtellerie de luxe et visitent majoritairement la région parisienne, qui représente 73 % de leurs nuitées. La clientèle japonaise présente une particularité : elle se rend en France tout au long de l'année, sans privilégier un mois particulier. La clientèle chinoise afflue depuis 2005, et représente aujourd'hui un montant équivalent à près de 40 % de la clientèle japonaise. ■

Définitions

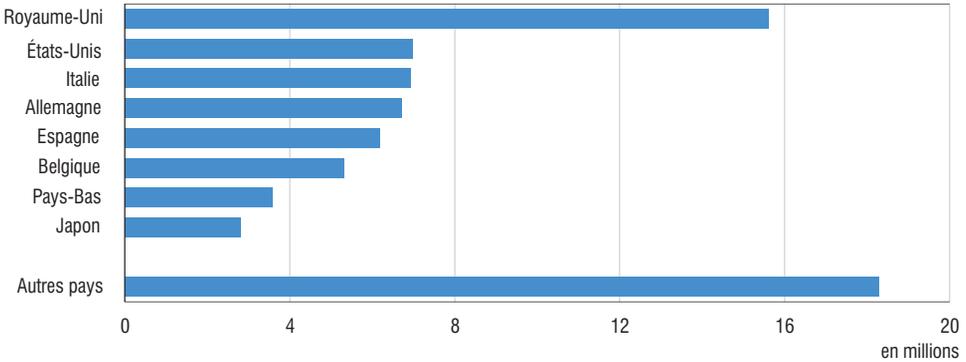
Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie : réalisée mensuellement en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme, elle bénéficie dans la plupart des régions d'une extension d'échantillon financée par les partenaires locaux du tourisme et couvre l'ensemble des établissements de l'hôtellerie de tourisme.

Pour en savoir plus

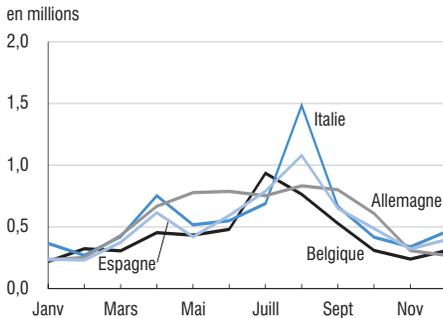
- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « L'hôtellerie de tourisme en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>
- « Les touristes étrangers dans l'hôtellerie en 2005 », *Tourisme Infos Stat* n° 2006-13, novembre 2006.

1. Nuitées étrangères en 2007



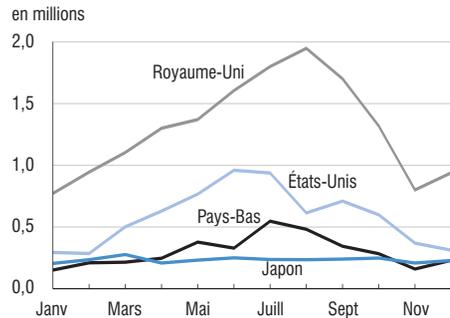
Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

2. Répartition mensuelle des nuitées hôtelières en 2007



Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

3. Répartition mensuelle des nuitées hôtelières en 2007



Sources : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

4. Départements préférés des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie en 2007

Allemagne	Belgique	Espagne	États-Unis	Italie	Japon	Pays-Bas	Royaume-Uni
Paris	Paris	Paris	Paris	Paris	Paris	Paris	Paris
Bas-Rhin	Seine-et-Marne	Seine-et-Marne	Alpes-Maritimes	Hautes-Pyrénées	Hauts-de-Seine	Seine-et-Marne	Seine-et-Marne
Seine-et-Marne	Hauts-de-Seine	Hautes-Pyrénées	Hauts-de-Seine	Alpes-Maritimes	Alpes-Maritimes	Alpes-Maritimes	Alpes-Maritimes
Hauts-de-Seine	Savoie	Hauts-de-Seine	Bouches-du-Rhône	Seine-et-Marne	Seine-Saint Denis	Côte-d'Or	Pas-de-Calais
Alpes-Maritimes	Bas-Rhin	Alpes-Maritimes	Calvados	Bouches-du-Rhône	Val-de-Marne	Hauts-de-Seine	Haute-Savoie
Haut-Rhin	Haut-Rhin	Gironde	Val-d'Oise	Var	Indre-et-Loire	Haute-Savoie	Savoie
Bouches-du-Rhône	Alpes-Maritimes	Pyrénées-Atlantiques	Seine-et-Marne	Val-d'Oise	Haute-Savoie	Saône-et-Loire	Nord
Var	Hautes-Pyrénées	Bouches-du-Rhône	Vaucluse	Bas-Rhin	Bouches-du-Rhône	Var	Calvados
Vaucluse	Haute-Savoie	Haute-Garonne	Rhône	Vaucluse	Vaucluse	Haut-Rhin	Hauts-de-Seine
Hautes-Pyrénées	Var	Aude	Indre-et-Loire	Corse	///	Bas-Rhin	Marne
Côte-d'Or	Côte-d'Or	Haute-Savoie	Haute-Savoie	Haute-Savoie	///	Val-d'Oise	Bouches-du-Rhône

dont Lourdes dont Eurodisney dont le mont Blanc dont la Côte d'Azur

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux, enquête de fréquentation hôtelière.

5.7 Touristes étrangers dans les campings

Après avoir augmenté pendant deux années consécutives, la clientèle étrangère recule en 2007 dans l'hôtellerie de plein air. Les séjours (près de 7 millions) y sont quasiment stables (- 0,2 %) mais les **nuitées** (35,4 millions) reculent de - 2,5 % par rapport à la saison 2006, ce qui montre un raccourcissement de leur durée moyenne de séjour. Cette baisse est manifestement due aux conditions climatiques médiocres qui ont affecté la plupart des régions à l'exception du littoral méditerranéen. Seuls les **emplacements locatifs** voient augmenter de 4,4 % leur fréquentation étrangère par rapport à la saison 2006. En août 2007, la durée moyenne de séjour d'un campeur étranger est de 5,7 nuits ; comme pour les Français, elle est nettement plus importante sur les emplacements locatifs (9,6 nuits) que sur les emplacements nus (5 nuits).

La clientèle étrangère de l'hôtellerie de plein air est presque exclusivement européenne : en 2007, la clientèle européenne représente 98 % des nuitées étrangères. La fréquentation des campings est dominée par les Pays-Bas qui représentent 41 % des nuitées étrangères, suivis par le Royaume-Uni (19 %), l'Allemagne (17 %), la Belgique (9 %), l'Italie (3,6 %) et la Suisse (3 %). La Belgique, le Royaume-Uni ou l'Italie ont un niveau de nuitées comparable à celui d'il y a dix ans, alors que la fréquentation allemande a évolué à la baisse au cours de cette période.

Les nuitées néerlandaises progressent régulièrement depuis 1997 et le poids de cette clientèle ne cesse de se confirmer.

Les touristes Néerlandais fréquentent surtout les campings de haut de gamme (3 et 4 étoiles) et viennent majoritairement en juillet (53 % de leurs nuitées), pour une durée de 6 jours en moyenne. Ils privilégient l'espace rural et en particulier l'arrière-pays des régions Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'azur (Paca) et Aquitaine, ainsi que la montagne en région Rhône-Alpes. Les Britanniques viennent plutôt en août et préfèrent les campings 4 étoiles. Ils séjournent en moyenne 5 jours, principalement sur le littoral atlantique (Pays de la Loire, Bretagne et Aquitaine) ou à la campagne (un tiers de leurs nuitées). Les Allemands affectionnent le bord de mer au mois d'août. Leurs régions favorites sont le Languedoc-Roussillon (20 % de leurs nuitées), Paca et l'Aquitaine. Les Belges constituent la quatrième clientèle, et leur fréquentation est proche de celle des Néerlandais : ils viennent surtout en juillet, dans des campings 3 étoiles (42 % de leurs nuitées) où ils passent près de 6 jours. Ils privilégient également l'espace rural et les régions du Sud-Est : Languedoc-Roussillon, Paca et Rhône-Alpes. Les autres clientèles européennes notables sont italiennes et suisses. Deux Italiens sur trois viennent en août, essentiellement en Corse (42 % de leurs nuitées). 60 % des Suisses fréquentent le littoral méditerranéen, de préférence en juillet. ■

Définitions

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air : elle est réalisée en partenariat entre l'Insee et la direction du Tourisme, auprès des campings classés (de 1 à 4 étoiles) possédant un emplacement de passage. Les campings ne possédant que des emplacements loués à l'année sont dénombrés mais ne sont pas enquêtés.

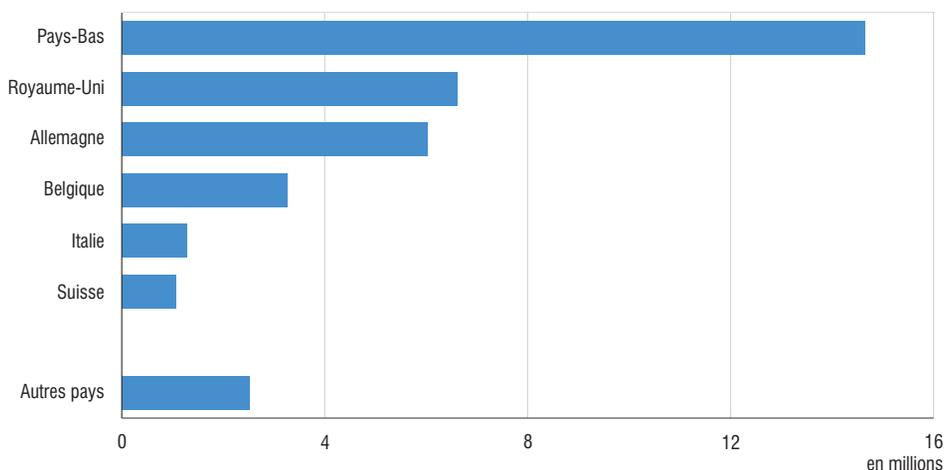
Nuitées : nombre total de nuits passées dans un camping.

Emplacement locatif : emplacement équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow ou mobil-home).

Pour en savoir plus

- « Une année 2007 excellente pour l'hôtellerie, plus mitigée pour les campings », *Insee Première* n° 1179, février 2008.
- « Les campings en France : l'offre et la fréquentation en 2007 », direction du Tourisme, consultable sur <http://statistiques.tourisme.gouv.fr>, rubrique « Études statistiques ».

1. Nuitées étrangères en 2007



Source : Insee ; direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air.

2. Répartition mensuelle des nuitées dans les campings

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Pays-Bas					
2006	815 300	1 654 900	6 699 600	5 252 000	784 000
2007	814 300	1 490 800	6 749 000	4 785 700	806 700
Royaume-Uni					
2006	451 400	1 047 200	1 599 200	3 012 300	601 600
2007	498 700	1 069 800	1 631 300	2 783 000	626 200
Allemagne					
2006	465 900	1 083 500	1 719 400	1 897 400	889 900
2007	549 000	1 054 200	1 731 000	1 871 800	823 300
Belgique-Luxembourg					
2006	118 500	306 100	1 671 300	1 027 400	221 700
2007	135 300	289 500	1 644 900	970 500	245 500
Italie					
2006	16 700	106 900	310 000	898 800	79 500
2007	19 100	99 400	272 500	809 800	76 200
Suisse					
2006	74 800	141 000	509 800	259 000	113 600
2007	82 200	126 400	515 300	213 800	132 000
	500 000 - 1 000 000	1 000 000 - 3 000 000	3 000 000 - 5 000 000	> 5 000 000	

Source : Insee ; direction du Tourisme, enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air.